

Le journal de
l'Association
Les Nids
N° 26

Juin 2014

Actes



Espace associatif



Dossier Fil Rouge
Repenser l'engagement



Zoom sur une activité
l'ITEP raconté par ceux qui le vivent



Aux 4 coins des Nids



Donner
le temps
de grandir

Edito du président



Ce numéro d'Actes illustre deux termes qui sont au cœur de notre projet et de notre vie associative :

engagement et bénévolat. Bien entendu, ce sont les professionnels qui exercent les missions qui sont les nôtres et consacrent aux enfants et aux familles toutes leurs compétences. Mais sans l'engagement de tous, il ne serait pas possible d'allier l'intérêt de chaque enfant et la conduite souvent complexe de projets collectifs respectant les valeurs et l'éthique associative.

Le deuxième type d'engagement, c'est celui des non-professionnels. Dans nos maisons d'enfants, des adultes bénévoles viennent aider aux devoirs, faire une activité, proposer leur savoir-faire, accompagner un groupe ou un enfant. Cet engagement est précieux car il est celui de la solidarité entre générations, entre ceux qui ont eu l'éducation et l'amour indispensables pour réussir leur vie et ceux qui ont besoin d'un « plus » pour compenser un délaissement ou la précarité des liens familiaux.

Le troisième type d'engagement c'est celui des entreprises. Nous sommes entrés dans le réseau de l'Agence du Don en Nature, qui est présentée dans ce numéro : à partir des dons d'entreprises mécènes, ADN fait en sorte qu'aucune richesse ne se perde et que ce qui n'a plus de valeur marchande réponde à des besoins d'enfants ou de familles démunies. D'autres liens réguliers se sont tissés avec des entreprises qui nous apportent leur compétence pour améliorer un lieu de vie, soutenir une action... Par ces liens nous sommes au cœur de la cité, reconnus et visibles pour partager nos valeurs d'engagement.

Ce partage fait qu'autour de l'enfance délaissée, maltraitée ou en difficulté, se mobilisent des personnes qui ne sont pas des « professionnels de l'enfance » mais qui, comme nous, pensent que chaque enfant est toute la richesse du monde et a le droit d'avoir le temps de grandir. Plus ils seront nombreux, plus nous saurons faire de leur engagement un levier pour d'autres projets.

Jean-Luc VIAUX

∟ Sommaire

Espace associatif

Une amitié entretenue.....	3
Les journées « recherche » à l'AEP.....	3
Colloque associatif « agir dans le milieu ».....	4

Dossier fil rouge : Repenser l'engagement...

Agir en proximité, pour une cohésion sociale réaffirmée.....	7 -8
L'Agence du Don en Nature ou l'innovation sociale autrement.....	9-10
Comprendre le mécénat.....	11

Zoom sur une activité

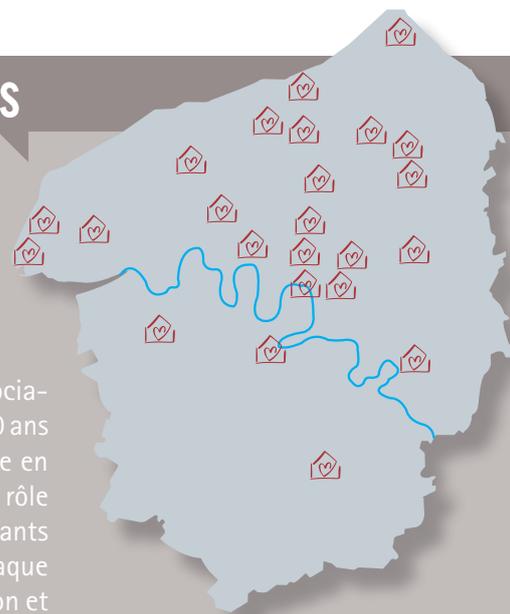
L'ITEP raconté par ceux qui le vivent.....	12-13
--	-------

Aux 4 coins des Nids.....	14-15
---------------------------	-------

Association les Nids

*Près de chez vous,
l'association Les Nids
protège les enfants*

Reconnue d'utilité publique, l'association Les Nids mène depuis plus de 80 ans des missions en faveur de l'enfance en difficulté en Haute-Normandie. Son rôle consiste à apporter aux 4 700 enfants et adolescents qu'elle suit chaque année protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir. Elle intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions.



Siège social : Association les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - 76130 Mont-Saint-Aignan
Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux
Comité de rédaction : F.X. Lebleu - F. Gotti
Secrétaires de rédaction : F.X. Lebleu - F. Gotti
Impression : Gabel



Espace associatif

Une amitié entretenue

Depuis 2001, des liens se sont peu à peu tissés entre l'Association les Nids et la Fondation Suisse « L'Enfant c'est la vie ». En juin 2013, dans le cadre de ce jumelage, une délégation des Nids représentée par M. VIAUX, Président, Mme VERGNAUD membre du Bureau, Mme HERVIEU, Secrétaire Générale et M. CLEMENT Directeur, a été reçue par nos amis suisses pour fêter les 10 ans de la maison de Belmont, belle réussite architecturale qui avait d'ailleurs inspiré l'association pour l'aménagement du pôle enfance à Yvetot. Trois jours de travail et de convivialité pour un séjour ayant

permis de réaffirmer des valeurs fortes de partage et d'engagement entre les deux institutions, en favorisant notamment des projets d'accueils collectifs de jeunes ou les échanges interprofessionnels. La délégation des Nids est donc repartie enchantée avec la certitude de retrouvailles prochaines, cette fois-ci en Normandie.

Les journées « recherche » à l'AEP

L'AEP, établissement du secteur dieppois développant des actions dans le champ de la protection de l'enfance et du contentieux familial, organise une fois par an une « journée recherche », action qui s'inscrit dans le développement des connaissances et des compétences des professionnels. Elle est réfléchie et organisée par un groupe de professionnels. Participent à cette réunion l'ensemble des professionnels et peuvent être invités des partenaires territoriaux et des intervenants qualifiés selon l'objet d'étude. C'est dans ce cadre que furent organisées deux journées, en décembre et mars dernier, sur la thématique des violences conjugales et familiales ; un objet de recherche-action correspondant pleinement aux problématiques rencontrées par l'ensemble des acteurs du service, tant

les manifestations de ces violences ont des effets sur l'équilibre ou le bien-être physique et psychologique des victimes, directes ou indirectes que sont aussi les enfants. La première journée animée par Marie-Claude GEORGE, Psychologue, intervenant depuis 30 ans au sein d'une structure spécialisée sur ces questions, en région parisienne, avait pour vocation d'offrir aux professionnels de précieux repères théoriques et conceptuels.

La seconde journée, le 28 mars dernier, a servi à mettre en avant les actions existantes sur le territoire de Dieppe pour prendre en charge victimes mais aussi auteurs. Cette manifestation réunissait, des professionnels du dispositif de Dieppe



La maison d'enfants de Belmont en Suisse, qui vient de fêter ses 10 ans.



De gauche à droite, Mesdames LEMAIRE et KERHELLO du SPIP de Dieppe, Maître AMISSE-DUVAL du Barreau de Dieppe et Monsieur LANGUERRE, Police Nationale, référent de la Brigade des Mineurs.



de l'association des Nids et de l'ONM. Ont présenté leur mission : M. LANGUERE, Police Nationale, Référent Brigade des Mineurs, Mmes LEMAIRE et KERHELLO intervenantes au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de Dieppe, Maître AMISSE-DUVAL, avocate au Barreau de Dieppe, Mme LEFEVRE de l'association « En parler » ainsi que le Docteur BECHE, Médecin à l'hôpital de Dieppe. Marie-Claude GEORGES était également présente, dans la continuité de la première journée, et assurait ainsi le fil rouge.

Ces deux journées, d'une grande qualité, sont une base précieuse pour les travaux qui seront engagés à l'intérieur des services pour affiner les protocoles d'intervention et mieux questionner ces réalités familiales dans les actions conduites en protection de l'enfance, dans le champ du contentieux familial et en insertion.

Colloque associatif « Agir dans le milieu »

L'Association Les Nids a organisé avec le Barreau de Rouen et à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, son septième colloque à dimension régionale. Pour l'édition 2013, l'association a souhaité mettre l'accent sur la dimension parentale et les dispositifs promouvant une inclusion forte des parents dans les actions menées en protection de l'enfance. Intitulé « AGIR DANS LE MILIEU, Pratiques innovantes de soutien à la parentalité » ce colloque

s'est déroulé le 20 novembre 2013, à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education à Mont-Saint-Aignan (76).

Deux conférences d'une grande qualité ont rythmé cette journée : celle d'Alain GREVOT, Conseiller Protection de l'Enfance à l'ODAS et celle de Michel BOUTANQUOI, enseignant chercheur à l'Université de Franche Comté. D'autres acteurs et témoignages, locaux et nationaux, sont venus compléter ces deux conférences pour une journée des plus réussies avec la présence de Caroline DUTARTE, représentant le département de Seine-Maritime.

Nous vous proposons ici quelques extraits des propos entendus lors de cette journée, examen partiel d'une mise en réflexion collective, que vous retrouverez très prochainement sur notre site internet (www.lesnids.fr)

Caroline DUTARTE,
Vice-Présidente du Département
de Seine-Maritime

« Nous le savons tous ici, nous devons nous adapter aux mutations de la société. La structure familiale en particulier est très notablement modifiée. Cela a automatiquement des conséquences dans vos domaines d'activité. Il est donc toujours nécessaire de remettre l'ouvrage sur le métier, et c'est ce que vous vous proposez de faire aujourd'hui, avec toutes celles et ceux qui ont répondu à votre invitation.

Interroger les pratiques notamment en termes de respect du droit, de l'éthique, tant pour l'enfant que pour sa famille, c'est l'angle d'attaque que vous avez choisi, tout cela, dans le contexte particulier que nous partageons. Si l'investissement financier des Départements reste très important, il est aujourd'hui de plus en plus contraint. Aussi, réfléchir à l'évolution des pratiques, c'est d'abord s'interroger sur les besoins sociaux, sur les évolutions familiales, mais c'est aussi expérimenter et innover pour renouveler les approches y compris en mesurant les coûts. Nous sommes bien tous d'accord, le but est bien d'adapter l'offre aux besoins et non l'inverse. Faire des choix raisonnés pour maintenir et développer une haute qualité de services aux enfants et aux familles, c'est bien là notre ambition. Nous ne pourrions pas réussir sans y travailler avec les acteurs que vous êtes. Le fruit de nos réflexions de ce jour va nourrir notre recherche de solutions innovantes, tout en valorisant les ressources existantes et, en matière d'action sociale, vous le savez aussi bien que moi, la première ressource, c'est d'abord celle des enfants et de leurs familles, mais aussi celle de tous les acteurs, quelles que soient leur formation et leur fonction. »

Philippe LESCENE,
Bâtonnier du Barreau de Rouen

« La famille, unité fondamentale de la société, milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres et

en particulier des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin, pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté.

Le préambule de la convention internationale des droits de l'enfant rappelle les déclinaisons de ces principes fondamentaux, qui excluent que la seule façon de protéger l'enfant soit de le soustraire de sa famille [...]. **L'intervention dans le milieu familial doit être contenue par le principe de non-ingérence, même si nous savons tous que cela est parfois complexe quand on pénètre celui-ci. Nous savons que cela est nécessaire, nous savons et que ce doit être fait avec le professionnalisme qui est le vôtre, afin que ce ne soit pas vécu comme un quasi viol de l'intimité familiale [...]. Et de temps en temps, nous sommes porteurs également devant le juge pour enfants de cette révolte de parents qui ont du mal à admettre cette ingérence qui heureusement ou malheureusement, je ne sais pas, est nécessaire pour éviter justement que ces enfants soient retirés de ce milieu familial.**

Nous accompagnons ces enfants, nous accompagnons les parents de ces enfants, et c'est vrai qu'à l'occasion de cet accompagnement, nous traduisons assez régulièrement l'incompréhension des uns et des autres par rapport à des situations difficiles et nous essayons parfois, autant que faire se peut, d'aller à l'encontre du souhait voulu notamment par les parents, **pour leur faire comprendre la nécessité et la portée de ces missions qui sont les vôtres dans le cadre notamment de ces procédures d'assistance éducative.** »

Jean-Luc VIAUX,

Président de l'Association Les Nids

« Agir auprès et dans les familles, ce n'est pas nouveau, ce qui peut l'être c'est de se poser la question autrement que comme une alternative au placement en famille d'accueil ou en maison d'enfants, et **penser l'aide à la famille comme consubstantielle de l'aide à l'enfant. Il s'agit de faire de cette aide un continuum où les dispositifs au lieu de s'additionner, s'enchaîneraient comme un parcours de vie, se vivraient comme un lien entre**

une famille et une équipe et ferait des dispositifs des outils et non pas des objectifs à remplir [...].

Nous pouvons faire mieux que décrire les structures et les fonctionnements. Nous pouvons aussi indiquer comment l'évaluation évitera que le dispositif ne se fige et **comment l'éthique, l'éthique associative dans notre cas, évitera que la norme théorique de bonne parentalité ne l'emporte sur le besoin et sur les droits réciproques des enfants et des parents.**

En matière d'aide aux familles, beaucoup d'entre vous le savent, rien n'est pire que la routine. S'obliger à refaire et réinventer sans cesse des dispositifs, modifier des pratiques, ce n'est pas facile mais c'est une garantie que nous donnons aux familles de n'être pas en symétrie avec elles [...].

Merci aux intervenants d'avoir répondu à notre appel, merci au Conseil Général de son soutien, merci au Barreau de Rouen de son soutien, de sa présence ; nous avons toujours eu dans ces journées la présence d'avocats et je les en remercie parce que les droits de l'enfant c'est évidemment quelque chose qui nous anime tous, que nous partageons tous. »

Alain GREVOT,

Conseiller protection de l'enfance à l'ODAS (Observatoire de l'Action Sociale Décentralisée)

« La protection de l'enfance partout dans le monde dans les pays occidentaux c'est quoi ? Vous aurez beau faire tout ce que vous voulez, **lorsque l'on demande ce qu'est la protection de l'enfance, la réponse est : c'est le placement. C'est la séparation de l'enfant et de ses parents [...]. C'est ainsi, et ça durera encore certainement très longtemps comme ça.**

Alors, quelques questions simples avant de proposer la séparation entre parents et enfant. Par exemple y a-t-il une raison réelle et concluante qui empêche l'enfant de rester là où il est ? Sait-on déjà vraiment pourquoi on veut cette séparation ? Qu'est-ce qui manque à cet enfant dans son foyer actuel et qui apparaît nécessaire à son développement ? Et, comment cela

va-t-il lui être proposé par l'intervention qu'on prétend mettre en place ? Combien coûterait cette intervention en cas de placement comme en cas de maintien ? Et si l'enfant doit être séparé, est-ce que la somme représentée par le financement de cette séparation, si elle était utilisée pour soutenir l'enfant dans sa famille, ne pourrait-elle pas permettre que l'on obtienne de meilleurs résultats ? Alors ça, cette question, elle vient d'où ? Est-ce que c'est l'Inspection Générale des Affaires Sociales ? Est-ce que c'est un Ministre ? Est-ce que c'est un quelconque évaluateur actuel ? Pour nous inviter tous à être extrêmement humbles sur le sujet, cette question date de 1921 et vient d'un pays qui ne passe pas pour être le paragon de l'action sociale et de l'Etat Providence : les Etats Unis. Cela pour vous montrer que **ces réflexions qui vont traverser cette journée, qui traversent la protection de l'enfance en permanence, se posent déjà depuis un certain temps [...].**

Ce que nous avons pu constater dans nos travaux c'est que la structuration des offres de services avec des classements par métiers, par prestations, par missions, des financements différents, des opérateurs différents ça rend extrêmement difficile la mise en place d'interventions intégrées qui soit basée sur une réponse individualisée [...]. Certaines études ont mis en évidence que les professionnels, lorsqu'ils cherchent des étayages pour la famille, ne s'intéressent qu'aux étayages professionnels. Ils ne vont pas **rechercher dans l'environnement social et familial des étayages qui pourraient perdurer au-delà de l'intervention professionnelle. Une**



De gauche à droite, Alain GREVOT, Martine DUBOC, Mohamed LHOUSSENI et Karim HANOUTI.



donnée essentielle [...]. Enfin, c'est vraiment **la question de la place des usagers** qui est posée : encourager la présence dans les négociations initiales, intégrer leur point de vue par toutes méthodes de recueil de ce point de vue, mais **ne pas faire semblant** ».

Mohamed LHOUSSNI,

Directeur de l'association RETIS (74)

« Plutôt qu'agir sur le milieu, moi, je dirais interagir avec le milieu. On n'est pas là pour agir sur le milieu. Je vais donner un exemple : on est dans une situation en AEMO avec un garçon de 11 ans. La mère est décédée, il était chez sa grand-mère, la grand-mère n'en peut plus, il doit aller chez son père avec qui il n'a jamais vécu pendant 10 ans. Et là, les juges fixent comme objectif à la mesure d'AEMO d'accompagner le passage chez le papa. Très vite, chez le papa ça "clash". La mamie n'en veut plus, chez le père, ce n'est pas possible, donc là, on mobilise un tiers : une famille d'accueil. Assez rapidement celle-ci dit qu'il y a un problème : « quand je l'amène au club de foot, il se fait agresser par les autres, on n'a pas le droit d'entrer dans les vestiaires, l'éducateur, je ne le vois qu'une fois de temps en temps, c'est insuffisant ». Or, dans notre environnement, j'avais connaissance d'un monsieur qui avait été footballeur professionnel et qui était à la retraite, je le connaissais comme ça, pas personnellement mais j'en avais entendu parler. Donc, sur la place du village, c'est le fils que j'interpelle en lui disant : « écoute j'ai besoin des coordonnées de ton père ». Je joins ce monsieur en lui disant : « voilà, nous sommes embêtés, nous avons un

problème, ce problème est simple, nous avons besoin de quelqu'un qui pourrait jouer le rôle de « tuteur parrainage », etc. » Il a dit ok. J'appelle la famille d'accueil qui arrive et il se trouve qu'elle connaissait ce monsieur puisqu'il avait bossé 20 ans pour le père de la dame. J'appelle l'éducateur référent qui arrive et qui connaissait aussi ce monsieur puisqu'il l'avait entraîné au foot. Donc autrement dit, **il y avait des liens invisibles entre tous ces gens-là mais pas de connexion**. Ce monsieur-là, pendant un an, va faire les transports. Donc, pendant un an, il va faire 2000 km. Donc la mesure conduit à un placement de ce gamin mais on maintient cette relation de parrainage. Par la suite, le monsieur est venu me revoir, il voulait être famille d'accueil pour cet enfant ; on a monté le dossier pour demander à la Protection Maternelle et Infantile l'agrément, il s'est fait retoquer une fois, la deuxième fois c'est passé, aujourd'hui il est embauché comme assistant familial et il n'est pas chez nous cet enfant, ça fait quatre ans qu'il est chez lui. » [...] Tout cela pour dire qu'il y a **des choses qui sont vraiment possibles pour les enfants autrement qu'avec simplement la réponse de placement** ».

Michel BOUTANQUOI,

Maitre de Conférences HDR à l'Université de Franche-Comté

« Une partie de l'imaginaire des professionnels de la protection de l'enfance est beaucoup marquée par l'idée d'une famille réparatrice, et cette famille réparatrice malheureusement, s'oppose à la famille réelle : celle avec laquelle vous êtes en contact tous les jours [...] Autre élément au-delà de cet imaginaire, il y a une structure historique qui continue à être au travail. Ce qui ne veut pas dire que toutes les significations sont bloquées et n'évoluent pas, mais il y a des **arrière-plans** qui sont là toujours présents et puis **l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance porte des modèles familiaux, des systèmes de valeurs, des systèmes de références et de normes, voire aussi de normes culturelles**. Dans la pratique, on voit ce décalage, la façon par exemple dont certains parents

sont jugés dans un certain type d'attente, alors que dans leur culture, ce n'est pas le même type d'attente. Je pense à un travail que nous avons fait sur un père camerounais à qui l'on reprochait de confier à la belle-mère quand il l'accueillait chez lui en weekend. Or, il est dans quelque chose où ce n'est pas un problème. Son problème, pour lui, c'est de veiller à ce que sa fille soit bien, ce n'est pas forcément de s'en occuper directement. Donc pour les travailleurs sociaux, il ne s'en occupe pas directement, alors est-ce que c'est vraiment un bon père ? Cela fait partie des décalages culturels que vous connaissez [...].

Il y a également, parfois, cette propension de **ramener de l'inconnu à du connu**. On utilise un certain nombre de repères, qu'on pourrait appeler aussi des savoirs d'expérience qui n'ont rien de négatif ou de péjoratif, mais qui vont éviter d'interroger la singularité de la situation actuelle. Autrement dit, **la question de la nouveauté c'est aussi la question de l'étrangeté**. Comment on gère quelque chose qu'on ne connaît pas ? Comment on gère l'étrange ? Et bien parfois, en le ramenant à du connu on évite de se poser un certain nombre de questions. [...].

Le professionnel par ailleurs, est porté par un mandat, quel qu'il soit [...]. Il y a quelque chose de l'ordre d'un mandat sociétal qui est toujours derrière dans l'accompagnement des familles. Il y a donc à admettre qu'il s'agit d'une relation asymétrique [...] quelque chose de l'ordre d'un pouvoir sur autrui, ne serait-ce encore une fois que ce mandat-là, il donne pouvoir, le pouvoir d'entrer dans l'intimité [...].





Agir en proximité, pour une cohésion sociale réaffirmée

Le « mille-feuilles » administratif français est aujourd'hui au centre des préoccupations politiques. L'acte III de la décentralisation entend ainsi apporter des solutions à des problématiques connues : défauts de gouvernance territoriale, perte de repères collectifs, manque de lisibilité, éclatement des financements... mais l'impératif de rationalisation économique ne doit pas cacher ici l'aspiration collective à une action sociale décentralisée plus proche des besoins de chacun, plus apte à tenir compte des singularités, moins administrative et plus humaine. Ce remodelage territorial, entre communes, communautés de communes, départements et régions doit être l'occasion pour les acteurs publics, parapublics et privés d'un sens commun retrouvé qui laisserait toute sa place à l'initiative, au rassemblement. Le secteur associatif a un rôle essentiel à tenir dans ce maillage citoyen qui permettrait de renforcer le lien social, de faire se rencontrer les volontés d'agir, de s'impliquer.

Le territoire, lieu de proximité

Depuis maintenant plusieurs années, l'association Les Nids a décidé d'investir différemment les territoires dans lesquels elle est présente, via les nombreux services qui la composent (www.lesnids.fr).

Une mobilisation visant à aborder la question sociale autrement : le « Près de chez vous » qui implique et singularise son approche. La permanence des réponses, la continuité éducative, pour reprendre la thématique d'un colloque organisé par l'association en 2012, la construction d'offres de service bâties sur les potentialités de chaque territoire, autant de bonnes raisons d'investir autrement l'échelon local. Dans son organisation, l'association Les Nids a fait le choix de passer d'une logique de territoires administratifs à une logique par dispositifs. Cela implique plus de synergies

entre les services, plus d'actions transversales mais également l'introduction d'une nouvelle façon de se penser : à côté des autres, de tous les autres. Les réponses que nous devons apporter demain demanderont à être élaborées à partir de diagnostics réunissant tous les professionnels de l'action sociale mais également tous les autres acteurs, de la société civile notamment, qui face à l'ampleur de la question sociale, voudront agir directement à nos côtés en s'impliquant de diverses façons. C'est pourquoi, dans les prochains mois, l'association Les Nids prendra la parole et initiera des réflexions



locales afin de construire, avec tous ceux qui se penseront utiles à ce moment-là, des actions de proximité sur des sujets qui nous rassemblent tous car l'important ce n'est pas seulement la réponse de professionnels au problème posé mais ce que la réponse indique d'une capacité à aller vers l'autre, à recréer du lien social. Quelques illustrations.

Renouveler la force et l'engagement bénévole

Aux Nids, ils sont une petite centaine à agir régulièrement dans nos structures, notamment au sein des maisons d'enfant à caractère social, lorsque les enfants sont placés par un juge et/ou confiés par le Département à l'association. Ces bénévoles sont là, en soirée, parfois le week end, autour des devoirs ou d'activités de groupe et ce qu'ils apportent, ce n'est pas une expertise, une technicité, même s'ils n'en manquent certainement pas, mais un lien singulier, du temps, de l'investissement affectif, d'autres expériences, un autre regard et, disons-le, une forme de permanence. Dans son dernier ouvrage¹, Jean-Louis SANCHEZ, Délégué Général de l'ODAS (Observatoire National de l'Action Sociale Décentralisé) écrit ceci à propos du bénévolat : « *Il ne se confond ni avec la charité ni avec la militance. Il est avant tout une relation d'échange et de réciprocité qui conduit à une forme d'accomplissement. Il exprime donc, concrètement, un choix de vie qui fait de l'interdépendance la condition de son épanouissement* ».

Opposé pour beaucoup à la sphère professionnelle, le recours au bénévolat est encore trop souvent pensé comme une façon de faire des économies et de « combler, à moindre coût un service défaillant ». Nous sommes là bien loin d'une logique de complémentarité avec les professionnels. Le bénévolat est une ressource dans un projet de vie, ici celui d'un enfant, ce n'est pas un « acteur de l'organisation ». Aussi peut-être faudra-t-il demain confronter ressources bénévoles et professionnelles pour comprendre que ce qui se joue ne réside pas dans le « qui fait quoi » mais qui apporte quoi, durablement, à l'enfant.

Le parrainage de proximité comme réponse sociale et citoyenne

Le parrainage de proximité, encore fort peu développé en France, est une autre façon de recréer du lien social, de construire de nouvelles solidarités. Cette action consiste à apporter aux enfants et aux parents soutien et ouverture au monde, mais aussi et surtout une relation singulière, constante et partagée, source de mieux être et de considération pour chacun. Les Nids ont d'ores et déjà imaginé la construction d'une « large plateforme », de professionnels et de bénévoles impliqués, pour une action avec une double finalité : construire et garantir une offre de soutien pour des enfants le nécessitant, par la rencontre d'un parrain et, le cas échéant, permettre à des parents d'établir des relais favorables à l'épanouissement de leur enfant et à la redynamisation du groupe familial.



Ce projet n'est pas destiné qu'aux enfants durablement délaissés, il ne doit ainsi pas être confondu avec le parrainage organisé par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance ; situé en amont, dans une perspective intergénérationnelle, il permet la rencontre entre des familles, des projets familiaux et des individus, soucieux de donner du temps et de l'attention, avec empathie et bienveillance. Un projet qui doit permettre de rassembler².

Le parrainage, enfin, ce n'est pas seulement une relation de confiance et d'engagement, il doit également être conçu comme une approche renouvelée dans les difficultés d'autonomisation des jeunes, notamment des jeunes fragilisés qui peinent à trouver une insertion sociale et professionnelle.

Des problématiques scolaires à l'insertion des jeunes

Le décrochage scolaire est un enjeu majeur. Trop de jeunes sortent des bancs de l'école et de nos services, sans diplômes ou qualifications. Nous agissons déjà, au Havre notamment, pour réconcilier les jeunes avec les apprentissages, avec le désir d'apprendre. Demain, nous devons aller plus loin et construire des parcours d'insertion plus en lien avec les acteurs susceptibles de donner une chance aux jeunes de débiter dans la vie : en effet, si les services de l'association travaillent déjà, depuis longtemps, avec des entreprises pour que les jeunes puissent bénéficier de stages ou de premiers emplois, il faudra à l'avenir que tous ces acteurs puissent contribuer plus fortement au Projet de l'Association. Il s'agira de donner la possibilité aux acteurs économiques d'investir leur expérience et leur intérêt pour notre cause, dans des actions mêlant possibilités de découverte des réalités du monde du travail et engagement affectif et relationnel car les ressources du territoire doivent être pensées dans l'altérité et le partage et non comme de simples acteurs, parmi d'autres, dans une perspective qui ne serait qu'utilitariste. C'est également comme cela que doivent se penser les actions de mécénat.



L'Agence du Don en Nature ou l'innovation sociale autrement

Créée en 2008 et partant du constat que bon nombre de produits industriels invendus étaient détruits, l'ADN a mis en place un système de collecte auprès des entreprises afin de redistribuer gratuitement ces invendus via le monde associatif luttant contre l'exclusion sociale.

En rendant possible l'accès à des produits neufs de nécessité courante, l'ADN retisse le lien social et en construit de nouveaux en créant une passerelle entre deux mondes qui se croisent rarement : celui de l'entreprise et celui des personnes démunies.

ADN en bref :

- Un réseau de 480 associations luttant contre l'exclusion partout en France
- 100 entreprises mécènes
- Un site de commande en ligne
- 1,5 million d'euros de produits neufs non-alimentaires redonnés chaque mois
- Une plateforme logistique solidaire s'adaptant aux besoins des associations
- Un triple impact économique, écologique et social.



L'Association Les Nids et l'ADN sont partenaires depuis 2013, et chaque établissement a désormais la possibilité de commander les produits proposés par ADN afin d'améliorer le quotidien.

Un exemple marquant de ce partenariat solidaire dont les enfants des Nids se souviennent encore : plus de 750 coffrets Playmobil ont été distribués à l'occasion des fêtes de Noël 2013.

Entretien avec Stéphanie Goujon, Déléguée Générale de l'ADN

■ Comment est née l'ADN ?

ADN est née du constat que des millions de produits neufs invendus étaient détruits chaque année par les entreprises, alors que près de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, privées de biens d'usage courant. Or, vivre dignement c'est aussi avoir du savon pour se laver, de la lessive pour laver ses vêtements, des casseroles et ustensiles de cuisine pour préparer les repas, des fournitures scolaires pour donner à ses enfants etc. L'Agence du Don en Nature a donc créé une passerelle logistique et informatique entre les entreprises et les associations. Dans ce cadre, ADN collecte les invendus, grâce à sa capacité d'absorption conséquente et une logistique professionnelle, et les redonne aux plus démunis en s'appuyant sur le tissu associatif local. Les produits concernés sont de belle qualité, neufs, ce

qui contribue aussi à redonner un peu de fierté à des personnes fragilisées.

■ Comment le réseau ADN rayonne-t-il en région ? Travaillez-vous avec des entreprises en Haute-Normandie ?

ADN s'est énormément développé durant ces 5 dernières années. Ayant l'objectif de répondre aux réels besoins des associations, ADN s'appuie sur un réseau de

500 associations partenaires et plus de 100 entreprises mécènes en France. Des bénévoles en région ont pour mission de fédérer les entreprises et associations, et de coordonner les opérations sur un même territoire. L'écoute des besoins et la création de lien sont au cœur de notre mission sociale. Nous cherchons à équilibrer une nécessaire rationalisation des flux et l'ancrage dans les territoires.



Stéphanie Goujon, Déléguée Générale de l'ADN et Jérôme Palier, Directeur Général des Nids, lors de la réception donnée au Conseil Economique et Social, le 10 avril dernier, pour les 5 ans de l'Agence du Don en Nature.

Nous n'avons pour l'instant pas d'entreprises en Haute-Normandie, mais notre volonté est de convaincre de plus en plus d'entreprises de toute taille de s'impliquer dans le projet d'ADN afin d'agir au plus près des associations.

■ L'innovation sociale est au centre de votre projet. En quoi le partenariat ADN/Les Nids est-il porteur de cette ambition ? Qu'attendez-vous d'un partenariat avec une association comme la nôtre ?

Notre partenariat avec Les Nids est basé sur la transparence et l'échange. Nous comptons sur le relais des associations pour répondre précisément aux besoins exprimés par les bénéficiaires. Aujourd'hui, on constate qu'1 enfant sur 5, en France, vit sous le seuil de pauvreté, qu'il y a en France 600 000 mamans solos... Ces chiffres expriment une réelle faille dans notre société.

Notre objectif, par le don de produits, est de donner un coup de pouce aux familles. C'est pourquoi le partenariat avec les Nids reflète de manière concrète l'aide

aux plus démunis par une réponse aux besoins exprimés.

■ Quels sont les acteurs qui facilitent la promotion de cet outil ? Est-il connu du grand public ?

Nous nous appuyons sur des fédérations d'entreprises et des syndicats professionnels, comme sur des réseaux institutionnels. Nous menons également chaque année une campagne de mobilisation, la Semaine du Don en Nature, avec pour objectif de nous rendre plus visible auprès des entreprises et associations régionales et du grand public qui peut également être prescripteur.

■ Pour vous, quelle est la place des mouvements de la philanthropie, au sens large, dans la fabrication du social ? Quelle sera sa place demain ?

Notre conviction depuis le démarrage d'ADN est qu'on doit mobiliser la société civile pour des actions d'intérêt général. L'Etat n'a plus ce monopole et ne peut pas tout faire.

En 5 ans, nous avons observé que de plus en plus d'entreprises rejoignent notre projet dans une démarche de Responsabilité Sociale. Il existe des avantages économiques au don de produits, mais ces arguments se combinent aujourd'hui de plus en plus avec une volonté d'entreprise citoyenne. L'évolution des motivations est flagrante, même si nous voudrions aller encore plus vite !

■ Finalement, une opération de mécénat bien construite se caractérise comment ?

A mon sens 3 éléments clés se dégagent: fixer ensemble des objectifs et des indicateurs de mesure en amont du projet, organiser des échanges réguliers et en toute transparence, associer le partenaire aux enjeux et éventuelles difficultés rencontrés, comme aux succès !



Comprendre le mécénat...

D'ABORD UN ENGAGEMENT...

Le mécénat est l'engagement d'une entreprise au service de causes d'intérêt général, sous la forme d'un don financier, de produits, de technologies ou d'un apport de compétences, sans recherche d'impact sur ses activités marchandes. Cette démarche d'attention et d'ouverture à la société enrichit l'identité de l'entreprise qui s'inscrit ainsi dans une démarche citoyenne.

AVEC UNE VISION PARTAGÉE...

La relation entre l'entreprise mécène et le bénéficiaire est un lien de confiance et d'échange construit sur un rapport d'égalité et repose sur une vision partagée de la cause défendue.

Elle ouvre un espace pour des actions nouvelles et permet la prise d'initiatives, l'expérimentation et l'innovation.

ET UN RESPECT MUTUEL...

L'entreprise s'engage à respecter le projet du bénéficiaire, ses choix et son expertise. Elle tient compte de ses capacités de suivi et de sa taille afin de ne pas exiger de sa part de retours disproportionnés. Elle comprend que les projets ne peuvent se réaliser sans frais de fonctionnement et n'élué pas cette question. Le béné-

ficiaire s'engage quant à lui à respecter l'entreprise en faisant preuve de transparence dans l'utilisation des fonds alloués ainsi que dans la réalisation du projet. Il l'informe régulièrement de l'évolution du projet et communique sur l'engagement de l'entreprise à ses côtés.

Comment faire du mécénat ?...

Les formes de mécénat qui s'offrent à une entreprise afin de s'engager ou poursuivre une telle démarche sont variées :

- **le mécénat financier** : il peut s'agir de cotisations ou de subventions pour l'association soutenue. C'est la forme la plus classique du mécénat.
- **le mécénat en nature ou en produits** : le versement peut, dans ce cas, consister en la remise d'un bien appartenant à l'entreprise, de marchandises en stock, en l'exécution de prestations de services, en la mise à disposition de moyens matériels, personnels ou techniques.
- **le mécénat de compétences** : c'est dans ce cas la mise à disposition de compétences de l'entreprise, sous forme de mise à disposition de

personnel ou prêt de main d'œuvre, d'accompagnement dans le montage d'un projet, d'appui technique de courte ou longue durée...

Les données clés du mécénat

(source : enquête Admical/CSA 2012)

- ▶ 31% des entreprises françaises engagées dans le mécénat (soit environ 40.000 entreprises).
- ▶ Ces entreprises engagées sont à 93% des PME/PMI de moins de 100 salariés.
- ▶ Le premier domaine soutenu par le mécénat est celui de la solidarité (social, éducation et santé) pour 63% des entreprises mécènes.
- ▶ 83% des entreprises mécènes agissent sur des projets locaux (mécénat de proximité).
- ▶ « Contribuer à l'intérêt général », « construire l'identité de l'entreprise » et « créer des liens avec les acteurs de son territoire » sont les premières motivations des entreprises pour faire du mécénat.
- ▶ Le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt pour les entreprises équivalente à 60% de la valeur du don (dans la limite de 0,5% du CA HT).

Les Nids et le mécénat...

De nombreux partenaires sont durablement engagés à nos côtés, que ce soit par des actions de mécénat, de partenariat, ou d'autres types de soutiens, qui tous participent à la construction de l'avenir des enfants que nous suivons, en leur donnant le temps de bien grandir. Voici quelques exemples (liste non exhaustive) :

- rénovation de l'espace adolescents de la MECS de Montville (Fondation ONET)



- aménagement visuel de l'Espace Audition de l'Enfant de Dieppe (Le Pré d'Eau)



- tournoi de golf solidaire pour la fourniture de jeux extérieurs (Auto Concept, Lubrizol, Quille, EDF, Coutot Rohering, MS assurances...)



- sorties et séjours pédagogiques et éducatifs (Nutriset, Fondation Sommer)

- participation financière aux concerts annuels de bienfaisance (Ernett, Cargill, Masselin)

- fournitures de confiseries (Ferrero) et de jouets pour Noël (ADN, Playmobil)

- collecte solidaire (Century 21)

Chaque contribution de mécènes, quels que soient leur taille et leur investissement, est importante pour les Nids et profite directement aux enfants !





Zoom sur une activité

L'ITEP raconté par ceux qui le vivent

L'association Les Nids œuvre dans le champ du handicap depuis maintenant plus de dix ans, à partir de ses Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques. Un domaine d'activité dans lequel l'association est très active pour adapter au mieux ses actions aux parcours de soin qui nécessitent souplesse, adaptation et modularité ainsi qu'aux troubles dont sont victimes ces enfants, troubles nécessairement évolutifs et qui fragilisent souvent l'équilibre familial. Sa connaissance de ce public est également renforcée par l'ensemble des dispositifs de protection de l'enfance qui sont également concernés par l'accompagnement de ces jeunes et ces familles.

Récemment lauréats d'un appel à projet visant la création de places en accueil familial spécialisé pour jeunes d'ITEP, nous aurons à revenir dans le prochain numéro de la revue ACTES sur les enjeux de ces espaces de soin et d'apprentissage, fondamentaux pour nombre d'enfants et de parents. Avant cela, nous avons souhaité donner la parole à une jeune ainsi qu'à une maman afin qu'elles nous racontent ce que représentent, à leurs yeux, l'accompagnement en éducation spécialisée. Témoignages...

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents en Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) à la demande des familles, sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages.

Une journée au Logis Sainte Claire, le témoignage d'Anne¹ :

Le matin, on arrive pour 9h00 sauf le lundi où c'est 11h30. On arrive en transport, prévu par le Logis Sainte Claire ou de façon autonome. A 9h00 on rentre en classe ou en atelier musique, informatique, cynothérapie, équithérapie, tennis, mains vertes (atelier plantes), théâtre ou activités manuelles. Il y a une pause, pour les petits de 10h20 à 10h40, pour les grands de 10h40 à 11h. On rentre où on était avant la pause jusqu'à 12h00. A 12h00, on va faire une pause jusque 13h30 pour manger. Il y a trois groupes différents, Les MEISSA le groupe des petits, les KEIKO le groupe des grands,

et le dernier, le groupe des externes les ESCALES.

L'après-midi, on se range normalement à 13h25 pour rentrer à 13h30. On rentre en classe ou en atelier comme le matin sauf pour le tennis : à la place les garçons ont foot. On a une pause, pour les petits c'est de 14h40 à 15h00, pour les grands c'est de 15h00 à 15h20. On rentre en atelier ou en classe. Pour ceux qui sont externes, ils partent à 16h00 et pour ceux qui sont internes ils quittent à 16h30.

Il y a des enfants qui ont des rendez-vous au Logis ou à l'extérieur avec des psychologues, des orthophonistes, des psychiatres... On y va tout seul ou avec un éducateur ou avec une maîtresse de maison.



Mon ressenti est que le Logis nous permet de passer des examens et nous propose plein de choses à apprendre pour préparer notre avenir et avoir un métier.

Anne 

Un SESSAD² pour mon fils. Le témoignage d'une maman

 Maman d'un ado de 16 ans, je vous expose en quelques lignes ce que l'accompagnement du Logis Sainte Claire pour Tristan nous a apporté depuis ces quatre dernières années.

C'est en 2010, suite au réexamen du projet personnalisé de scolarisation de Tristan que la CDAPH³ recommande un accompagnement SESSAD.

Nous sommes à cette époque, et depuis des années, en recherche d'aide et de soutien pour accompagner et comprendre notre enfant dans ses souffrances et ses difficultés.

Diagnostiqué « hyperactif avec trouble du comportement et de l'attention », le parcours scolaire de Tristan ne fut pas simple : pas compris et rejeté du milieu scolaire ordinaire, une perte de repères et une dévalorisation s'installent dès son plus jeune âge. Ne rentrant pas vraiment dans les cases et présentant aussi des troubles dyslexiques et dysorthographiques, il fut orienté sur diverses structures scolaires et intervenants multiples (psychologues, psychomotricien, psychothérapie, orthophonie...).

Tristan va avoir 12 ans lorsque le SESSAD se met en place, il intègre alors progres-

sivement une scolarisation en SEGPA⁴, et après avoir été accueilli par l'équipe éducative du Logis Sainte Claire, l'accompagnement de Tristan débute enfin.

Sur le plan éducatif, les interventions régulières de son éducatrice à notre domicile ou sur le SESSAD, nous ont permis d'apaiser les conflits familiaux nourris par un sentiment d'incompréhension et de tension permanentes pour tous (Tristan et son père arrivent désormais à se parler).

Sur le plan pédagogique, l'éducatrice de Tristan travaille activement et en étroite collaboration avec les enseignants et nous-même ; médiatrice dans les échanges et informations, elle articule ses actions autour du projet scolaire de notre fils (Tristan est maintenant en apprentissage).

Sur le plan thérapeutique, les entretiens réguliers sur le SESSAD avec la psychologue et son éducatrice ont permis à

Tristan de « grandir », de comprendre et verbaliser son mal être, et pour nous parents, il en fut de même.

Parallèlement, un suivi d'orthophonie nécessaire pour aider Tristan face à ses difficultés d'apprentissage a été mis en place.

En conclusion, l'accompagnement de Tristan et la complexité de ses troubles nécessitent un regard et une intervention interdisciplinaire. Le SESSAD du Logis Sainte Claire, par son action sociale, éducative et thérapeutique a su apaiser et aider notre fils face à ses difficultés pour qu'il puisse mieux vivre avec les autres.

Par les "troubles du comportement" et parce que la nature de cet handicap n'est pas visible, on finirait par perdre de vue que nos enfants ou ados, souvent en souffrance, dans un lien avec autrui altéré, ont besoin de reconstruire ce rapport à l'autre, au monde, aux apprentissages... y compris le rapport avec eux-mêmes, plus apaisé et moins défensif. Pour cela le soutien psychologique est essentiel et la présence d'un médecin psychiatre au sein du SESSAD Logis Sainte Claire permettrait de répondre de façon ponctuelle aux urgences, aux besoins et aux questionnements de l'enfant et son entourage. Enfin, la création d'un groupe de paroles au sein du service permettrait aussi à nous parents, de partager et échanger.

Merci.

Christelle, maman de Tristan. 



¹ Par souci de confidentialité, les prénoms ont été remplacés. / ² Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile / ³ Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. / ⁴ Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté



Aux 4 coins des Nids

Les jeunes des Nids prennent de la hauteur...



Le samedi 12 avril restera une date sans doute gravée dans les esprits des 25 enfants et adolescents de l'ITEP de Darnétal et de la MECS de Mont-Saint-Aignan qui ont participé à une opération « baptême de l'air » sur l'aéroport de Rouen-Boos.

Cette journée, à l'initiative d'un groupe d'élèves de l'ESIGELEC qui a imaginé une journée d'évasion et de découverte offerte aux enfants des Nids dans le cadre de leur projet solidaire, a été réalisée en partenariat avec l'association AOPA France (association internationale de pilotes qui fait notamment découvrir l'aviation aux enfants). Cinq pilotes chevronnés ont donc effectué des rotations tout l'après-midi pour faire survoler la région aux enfants et leur ont aussi fait découvrir le monde de l'aéronautique, en faisant notamment visiter la tour de contrôle et expliquer son fonctionnement.

Et pour récompenser les valeureux aviateurs, un diplôme et une médaille leur ont été remis à l'issue de la journée.

Une occasion unique offerte à un petit groupe d'enfants des Nids de découvrir de nouveaux horizons et de vivre à coup sûr des sensations fortes mais surtout de dépasser leurs difficultés.

Les joies des vacances au ski



Dans le cadre du jumelage entre notre association et la Fondation Suisse « L'enfant c'est la vie », un groupe de jeunes du Pôle Adolescents d'Yvetot a eu l'immense privilège d'être accueilli en Suisse lors des vacances scolaires de février, pour s'initier entre autre aux joies du ski et passer une semaine « pas comme les autres ». Cet échange illustre à merveille les capacités de notre jumelage à mobiliser dans l'intérêt des enfants suivis et les possibilités d'interaction et d'échange entre nos deux structures. Un grand merci donc à nos amis suisses pour

l'accueil fantastique et cette semaine inoubliable..

Le pôle « insertion logement » de Dieppe primé...



En partenariat avec l'antenne de la Croix Rouge de Dieppe, le Forjecnor 2000, le CARA et le bailleur social Sodineuf, Les Nids de Dieppe ont concrétisé un projet original et valorisant pour l'insertion sociale des familles : les bénéficiaires peuvent choisir des meubles à l'antenne de la Croix Rouge qu'ils remettent en état pour leur logement, via des ateliers spécifiques de rénovation. L'objectif est de travailler avec les familles sous un autre angle, pédagogique et non moralisateur, afin de recréer du lien social mais aussi d'aider celles-ci à se sentir « bien chez elles » et faciliter l'appropriation de leur logement, base d'un bon (re)départ pour toute la famille.

A noter que ce projet novateur a été primé lors des 4^e rencontres de l'innovation sociale qui se sont déroulées en début d'année à Bordeaux.

Responsabiliser et développer ses qualités relationnelles par l'équitation



De beaux souvenirs pour les enfants de la MECS de Montville qui ont découvert le monde du cheval au Centre Equestre et Poney-Club de Mont-Saint-Aignan. Le projet, initié par des étudiants de l'Esigelec, avait pour objectif, par une présentation et une initiation très ludique à l'équitation, de renforcer la confiance en soi et la prise d'initiative grâce au poney et son environnement : outre apprendre comment s'en occuper concrètement au quotidien (panser, mettre une selle, donner à manger...), les enfants ont aussi bénéficié d'un cours d'initiation pour apprendre concrètement « comment monter son cheval » et pouvoir même réaliser un petit parcours sur la piste. Un projet qui a enthousiasmé la quinzaine d'enfants participants et leurs éducateurs...

A la découverte de Paris...



Sortie ludique pour les enfants du pavillon Gauguin de la MECS de Mont-Saint-Aignan en mars dernier : outre l' incontournable tour Eiffel qui remporte toujours un franc succès, les enfants ont visité le musée Grévin et ses célébrités en cire. Étonnement, admiration et toujours

bonne humeur au programme pour une journée remplie de souvenirs, comme l'ont souligné Emmanuel et Angèle : « On a bien aimé la sortie à Paris, nous avons vu la Tour Eiffel et visité le Musée Grévin, c'était super. Merci ! ».

Du vent dans les voiles pour l'ITEP de Serquigny



Cette année a été renouvelé le projet voile sur la base de loisirs de Bédanne. Au-delà de l'apprentissage de techniques spécifiques, ce sport développe des attitudes citoyennes du fait d'une coopération nécessaire entre les membres d'une même équipe mais aussi des comportements de respect pour l'environnement. Au regard du projet, le bilan s'avère très positif, les enfants concernés s'étant investis et impliqués pleinement dans cette activité qui faisait sens pour eux. Les objectifs fixés quant à la socialisation et au respect de l'autre ont été largement atteints : les compétences sociales, éducatives et pédagogiques travaillées sur le bateau ont été utilisées pour divers travaux en classe, permettant ainsi une transversalité des champs étudiés. Enfin, dans le cadre des journées handisports, un groupe composé de 6 enfants a participé à une journée voile supplémentaire. Associés à d'autres institutions telles que des IME, il fut intéressant de voir combien ces enfants considérés comme atypiques d'un point de vue comportemental, ont fait preuve d'une grande empathie et d'une grande tolérance face à un autre type de handicap. Ainsi, le projet voile a permis à l'école de remplir une de ses missions qui est d'apprendre à agir et d'inscrire totalement les jeunes dans la démarche d'apprentissage et de socialisation du dispositif ITEP.

Un fil rouge nommé « Continent »



C'est l'autre projet pédagogique de l'ITEP de Serquigny qui s'est centré sur cette thématique. L'étude d'un continent a ainsi été abordée au cours de chaque période de l'année scolaire, permettant de traiter l'histoire, la géographie, la société, l'économie et les us et coutumes de chacun d'entre eux.

Et dans le but de ponctuer cette démarche pédagogique par un temps de partage plus festif, il fut mis en place à chaque fois le traditionnel repas à thème, en collaboration avec l'équipe des services généraux, les enfants participant aussi à la préparation de la salle via leur production et en aidant à agencer la décoration globale.

Réhabilitation du Centre Educatif Fermé de Saint-Denis-le-Thiboult et construction d'un nouvel Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique à Mont-Saint-Aignan



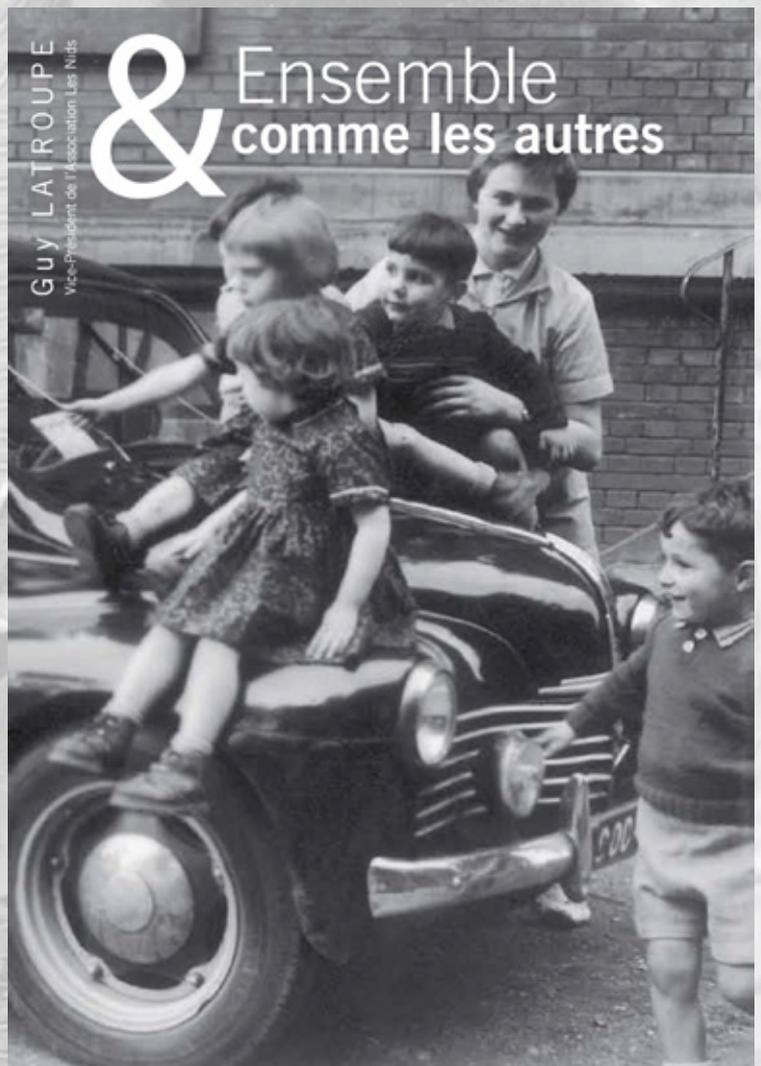
Les travaux avancent correctement pour les deux établissements associatifs de Mont-Saint-Aignan et Saint-Denis-Le-Thiboult qui, pour l'un fait peau neuve (CEF) et l'autre voit le jour après des années passées à Darnétal (ITEP). Avant de vous faire découvrir, ultérieurement, la réussite de ces projets, saluons ici le travail de Jérôme LEGUERNEY, chargé de patrimoine pour l'association, qui, avec les Directeurs des établissements, MM. DESCHAMPS et ROMAIN, ainsi que l'architecte en charge de ces travaux, M. GUENOUN, réalisent un travail exemplaire. La suite au prochain épisode.

Connaissez-vous notre histoire ?

**Le récit d'une association
mais aussi de 80 ans
d'évolution du secteur de
la protection de l'enfance
en Normandie**

**Des photos....
Des témoignages...
Des documents inédits...**

**De ses origines à aujourd'hui,
le livre qui retrace la vie de
l'association.**



« Ensemble & comme les autres », par Guy Latroupe, Vice-Président des Nids

disponible à notre siège social
et sur demande siège.social@lesnids.fr



**Donner
le temps
de grandir**